

PARCOURS DU PATRIMOINE

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

LABORATOIRE D'ARCHITECTURE

Calvados

BASSE-NORMANDIE



Le château de Beauregard, demeure historique construite en 1864 pour l'armateur havrais Jules-Nicolas Lecesne.

LA ZUP D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR : UNE CRÉATION POLITIQUE

À la fin des années 1950, la France est en pleine reconstruction. L'industrialisation du territoire provoque partout un exode rural massif. La Basse-Normandie, terre de tradition agricole proche de Paris, est particulièrement touchée. Pour endiguer ce phénomène, il faut alors offrir aux jeunes Bas-Normands des possibilités de travail, de logement et des équipements collectifs à même de les retenir.

En 1957, le maire de Caen, Jean-Marie Louvel, ambitionne de développer sa ville vers le canal de l'Orne. Il propose aux communes limitrophes la cession de terrains, afin de favoriser l'implantation d'industries, ce que refuse la municipalité d'Hérouville-Saint-Clair. Encouragés par la nouvelle politique d'aménagement urbain voulue par le gouvernement, Jean Tomasi, préfet du Calvados, et Robert de Caumont, sous-préfet en charge des affaires économiques, présentent un projet urbanistique d'envergure (300 hectares) pour Hérouville-Saint-Clair. Le maire, Joseph Cougoulic, peu favorable à cette initiative, se résout à démissionner.

Il est remplacé par l'un de ses adjoints, André Vermeulen, directeur de la Chambre syndicale des industries charbonnières caennaises, qui approuve le projet le 25 mars 1960 au nom du conseil municipal.

Un décret du 19 octobre 1960 officialise la création de la Zone à urbaniser par priorité (ZUP) d'Hérouville-Saint-Clair, ainsi que celles du Chemin Vert et de la Pierre Heuzé à Caen. Régies par le décret 58-1464 et établies par décisions ministérielles, les ZUP sont destinées à répondre à un besoin pressant de logements sur l'ensemble du territoire, tout en évitant les faiblesses des premiers grands ensembles élevés dans l'urgence, telle la Cité des 4 000 à La Courneuve, dont les barres sont démolies depuis 1986. Ainsi, les programmes de plus de 100 logements, qui impliquent l'implantation de nouveaux équipements à la charge de la collectivité, doivent s'inscrire dans le périmètre délimité de ces zones. Ils bénéficient d'une participation financière de l'État.

Un concours est lancé à la fin de l'année 1960 pour la mise en œuvre de la ZUP d'Hérouville-Saint-Clair, qui doit accueillir à terme 30 000 habitants. Il s'agit de l'un des premiers concours architecturaux et urbanistiques à deux phases organisés en France. Sur les 136 candidats inscrits, 98 sont finalement admis à concourir. À l'issue de la seconde phase du concours, le premier prix est attribué à l'Union des architectes urbanistes (UAU), groupement de cabinets d'architectes parisiens réunissant Paul Aynes, Mark Biass, Rémy Le Caisne, Georges Johannet, Jean Thierrart, Gérard Lambert et Lionel Mirabaud.

Premier croquis du projet de la ZUP d'Hérouville-Saint-Clair par l'UAU, février 1961 (Arch. mun. Hérouville-Saint-Clair).



Si le programme d'urbanisme redémarre, la ville souffre encore de l'absence d'un véritable centre-ville. Il faut attendre la deuxième moitié des années 1970 pour que s'installent les premiers équipements collectifs : la bibliothèque, le cinéma « Café des Images », la Poste et le centre commercial. En 1980, la municipalité organise l'exposition *Finir la ville* pour présenter aux habitants les programmes achevés et aborder celui dont tous attendent la réalisation : le centre-ville. Deux ans plus tard, l'architecte saint-lois Eugène Leseney, lauréat du concours international, propose un projet ambitieux, baptisé la *Citadelle Douce*, qui doit permettre de réunir les édifices publics et culturels.



Chantier de la Citadelle Douce, 1985 (Arch. mun. Hérouville-Saint-Clair).

En 1986, la ville est enfin dotée d'un espace central fort. Hérouville-Saint-Clair acquiert son indépendance urbaine et politique, confortée par la création en 1989 de la Société hérouvillaise d'économie mixte pour l'aménagement (SHEMA). Cette dernière doit prendre en charge les aspects financiers et techniques des futurs projets urbains. Sa plus grande opération est la création de la zone technologique et industrielle de Citis.

Au début des années 1990, l'ambition des élus est non seulement de faire d'Hérouville-Saint-Clair une ville agréable à vivre, mais surtout de créer une identité commune que les habitants soient fiers de revendiquer. L'implantation d'équipements culturels de dimension régionale, tel le théâtre qui bénéficie du statut de Centre dramatique

national, et le soin apporté à un développement architectural de qualité ont largement contribué à cette politique. Choisis ou désignés par concours, des architectes reconnus, comme Jean Nouvel, ou de jeunes créateurs investissent le territoire hérouvillais. Ils sèment, notamment aux abords de la Citadelle Douce, une « collection » d'architectures rapprochant le centre-ville des quartiers de la ZUP. Plusieurs articles dans les magazines spécialisés assurent à la ZUP une reconnaissance architecturale internationale.

LE « GRAND PROJET DE VILLE »

En 1998, Jean-Marie Girault, maire de Caen, Jean Moulin, maire d'Ifs, et François Geindre se saisissent de l'arrivée du tramway pour développer une politique cohérente de rénovation ou d'aménagement urbain sur l'ensemble du tracé. En 2000, François Geindre signe une convention avec la SHEMA pour engager le « Grand Projet de Ville ». Intégré au contrat de ville, il doit aboutir, grâce à une restructuration du bâti, à l'implantation de nouveaux services le long de la Grande Cavée et au désenclavement de certains quartiers.

Le « Grand Projet de Ville » prévoit la construction de nouveaux programmes mais aussi la réhabilitation de bâtiments déjà existants, tel le Centre international de séjour dessiné par l'architecte Alain Lemonnier, actuellement transformé en foyer de jeunes travailleurs.



LA CONSTRUCTION DE LA CITADELLE DOUCE

Hérouville-Saint-Clair a longtemps souffert de l'absence de centre-ville, alors que son implantation était prévue dès 1961 par le plan d'urbanisme. En 1978, la municipalité confie à la CODRA (société indépendante de Conseil à la décision et à la réalisation en aménagement) le soin d'interroger la population sur ce qu'elle attend du futur centre-ville. En octobre 1980, elle organise l'exposition *Finir la ville*, avant d'ouvrir, en septembre 1982, un concours architectural international à deux phases validé par l'Union internationale des architectes. Les membres du jury et les participants viennent d'Allemagne, d'Italie, de Belgique... Le cahier des charges est établi à partir des réponses obtenues lors de l'enquête publique. Le futur centre-ville doit comprendre un hôtel de ville, une salle de spectacle, une brasserie, une halle et des logements. Les candidats ont l'obligation d'intégrer dans leur projet les bâtiments existants sur le site : le centre paroissial Saint-François, la bibliothèque et le cinéma « Café des Images ». Les architectes répondent massivement : 306 dossiers sont retirés, 119 équipes rendent des esquisses. En novembre, 7 projets sont sélectionnés par les membres du jury et soumis à une commission d'usagers. Le maire, François Geindre, en retient trois pour la deuxième phase du programme : ceux du Danois Éric Laraignou, du Caennais Louis Dubach et du Saint-Lois Eugène Leseney. Après présentation aux habitants, le 23 avril 1983, c'est finalement le projet de ce dernier, baptisé la *Citadelle Douce*, qui est choisi. Il répond à la commande de la municipalité d'un centre-ville porteur d'une identité forte et révélant une conception urbanistique globale. Eugène Leseney, Prix de Rome et élève de l'architecte de la Reconstruction Louis Arretche, est déjà l'auteur à Hérouville-Saint-Clair de l'école primaire du quartier du Bois et de quelques maisons; mais le département de la Manche reste son principal terrain d'action. Pour Hérouville-Saint-Clair, il revendique des inspirations tant locales (le château de Pirou

*Esquisse de la Citadelle Douce par Eugène Leseney, [s.d.]
(Arch. mun. Hérouville-Saint-Clair).*



Construction des imposants volumes du théâtre, [ca 1986] (Arch. mun. Hérouville-Saint-Clair).

dans la Manche), qu'étrangères (la ville de Sienne). Il fait du centre-ville un lieu à la fois social et politique.

La pose de la première pierre a lieu le 15 décembre 1984 et les travaux se poursuivent pendant deux ans sous la direction de l'entreprise Quille. Durant le chantier, plusieurs visites sont organisées afin que la population s'approprie les lieux. La municipalité reçoit l'appui de l'État, notamment grâce à la mission « Banlieue 89 », parrainée par l'architecte Roland Castro. L'ensemble de la Citadelle Douce ainsi que le lycée professionnel François-Rabelais sont inaugurés le 22 juin 1987 en présence du président de la République, François Mitterrand, et de son épouse.

Eugène Leseney et François Geindre ont voulu faire de la Citadelle Douce un lieu de rassemblement au sein de la ville. Malheureusement, l'absence de commerces et des accès trop contraignants n'ont pas favorisé son utilisation quotidienne par les habitants.

Inauguration en 1987 de la Citadelle Douce par l'architecte Eugène Leseney, François Geindre et François Mitterrand (Arch. mun. Hérouville-Saint-Clair).



LES ARTS PLASTIQUES DANS LA VILLE

La sculpture-fontaine *Vive la mariée*

Placée au centre de la place François-Mitterrand, la sculpture-fontaine intitulée *Vive la mariée* a été commandée par la Ville en 1984 à Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, couple d'artistes-plasticiens. Livrée deux ans plus tard, l'œuvre de 17 mètres de haut, en inox, granit et métal, est à la fois imposante et légère. L'effet de voile que donnent les gouttelettes d'eau qui tombent en cascade le long des fines rigoles de métal lui vaut le surnom de « Voile de la Mariée ». Elle est la projection de la salle des mariages qui lui fait face. Sa réa-

Sur le mur de façade du théâtre, se détachent la silhouette du couple Mitterrand dessinée par Gérard Fromanger, la sculpture-fontaine Vive la Mariée de Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume (1986) et les placages du trentenaire de la ville.



Œuvre collective, colonnes du bicentenaire, 1989.

lisation a bénéficié de mécénat et de la participation de l'État.

Les colonnes du bicentenaire

En 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, dix-sept artistes représentent sur les pilotis de l'hôtel de ville leur vision, abstraite, symbolique ou figurative, de dix-sept articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Autour de la devise française, les peintres Flo-

La Direction départementale et régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Plusieurs projets ont été proposés pour la « prairie » située au bas de l'esplanade Rabelais, de l'agrandissement du centre commercial soumis par William Alsop à la conception d'un édifice phare par Odile Decq. À la suite du concours organisé en 1998 pour la réalisation de la Direction départementale et régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et d'une pépinière d'entreprise, l'administration retient le projet « Naturellement » signé par Jean Nouvel, Philippe Roux et Dominique Alba. S'adaptant à la déclivité du terrain, il est conçu comme un véritable soulèvement de la « prairie ». Le bâtiment adopte la forme d'un boomerang, dépourvu d'angles. Il est couvert d'une toiture végétalisée mise en œuvre par le paysagiste Jean-Claude Hardy : des graminées, coquelicots et bleuets sont parsemés, donnant l'impression d'une prairie sauvage. Le traitement de la végétation est repris par l'impression d'un film orné de feuilles de lierre placé dans le double vitrage.

Détail de la promenade au 1^{er} étage de la DDRTEFP.



Vue d'ensemble de la DDRTEFP par Jean Nouvel, Philippe Roux et Dominique Alba, 1999.

À l'intérieur, les circulations courbes et amples sont agrémentées de projections de peintures réalisées par l'artiste Alain Bony, en écho aux halos colorés de l'éclairage fluorescent.

Le commissariat de la police nationale

Avant de participer au concours pour le lycée d'enseignement professionnel et avant d'emporter celui de l'inspection académique, les architectes Jérôme Brunet et Éric Saunier s'engagent, en 1983, dans la réalisation d'un nouveau commissariat de police à l'entrée est de la ville. Pour des raisons administratives, la construction prend du retard, ce qui permet finalement au projet de bénéficier des financements et du statut « d'opération pilote ». Le commissariat ouvre ses portes en 1990.

Les architectes ont pris le parti d'un bâtiment sobre, en béton brut et marbre blanc de Carrare, de forme cubique, avec une façade principale animée par une rotonde. Comme pour l'inspection académique, ils ont privilégié l'usage du verre en façade, ici façonné en pavés régulièrement soulignés par des bandeaux de métal noir. Le magazine spécialisé *Le Moniteur* y voit une référence marquée à la *Maison de verre* réalisée par Pierre Chareau en 1931 à Paris.

Commissariat de la police nationale, Jérôme Brunet et Éric Saunier, 1990.



LA CRÉATION DE CITIS

Parmi les habitants de la ville nouvelle, nombreux sont ceux qui travaillent pour la société SAVIEM et la SMN (Société métallurgique de Normandie), mais cette dépendance préoccupe la municipalité. Dès 1980, cette dernière désire diversifier l'offre d'activité et s'inscrire dans le développement des nouvelles technologies en implantant un centre d'activité tertiaire et de recherches sur les 100 hectares encore libres situés aux limites nord-ouest de la ville. Pour mener à bien la réalisation d'un tel projet, la Ville crée la Société hérouvillaise d'économie mixte pour l'aménagement (SHEMA), présidée par François Geindre et dirigée par Alain Kendirgi, à qui est délivrée une concession d'aménagement. C'est elle qui assure la viabilisation des terrains et le suivi des constructions.



Occupé aujourd'hui par la SHEMA, cet édifice a été construit par les architectes caennais Gérard Dubois et Yves-Marie Duval pour une société informatique. Le cerclage qui l'entoure évoque le système de sécurité d'un microprocesseur.

En 1992, l'architecte Michel Kalt imagine, en collaboration avec le paysagiste Allain Provost, un projet urbanistique d'envergure rompant avec le système de zonage développé dans les années 1960. Une mixité est opérée entre les activités tertiaires, l'habitation et les loisirs. En 2008, Citis regroupe 150 petites et moyennes entreprises, des administrations ainsi que 1070 logements.

Le programme paysager de Citis est l'œuvre du paysagiste Allain Provost.



A la fin des années 1950, Hérouville-Saint-Clair n'est encore qu'une commune rurale. Elle est choisie en 1960 par l'autorité préfectorale pour devenir l'une des Zones à urbaniser par priorité de l'agglomération caennaise.

Grâce à son plan d'urbanisme dessiné, en 1961, par les membres de l'Union des architectes urbanistes, grâce aux réalisations d'architectes reconnus et de jeunes concepteurs de la fin du XX^e siècle, Hérouville-Saint-Clair a su se forger une véritable personnalité.

Sous la forme de quatre itinéraires, l'ouvrage s'attache à faire comprendre la structure des quartiers de la ville et identifie les édifices majeurs construits depuis les années 1960.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France. Les *Parcours du Patrimoine*, conçus comme des outils de tourisme culturel, sont des guides sur les chemins de la découverte.



ISSN : 1956-0346

ISBN : 978-2-36219-004-9

Lieux Dits
Éditions

Prix : 7 €

